

## Avis

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) souhaite informer les participants au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) Québec-Californie d'une situation potentiellement frauduleuse.

En effet, le MDDELCC a été avisé que des propriétaires de crédits de réduction d'émissions certifiés ou de crédits de réduction d'émissions vérifiés, reconnus par le Mécanisme de développement propre (Clean Development Mechanism) ou par les marchés volontaires, s'étaient vu offrir par des tiers de vendre ces crédits, moyennant des frais, dans le cadre de ventes de la réserve de la Californie (Californie seulement). Sachez que seul le gouvernement de la Californie est en mesure de mettre en vente des unités d'émission lors de ces ventes. De même, seules les unités d'émission délivrées par le Québec ou la Californie peuvent être vendues lors des ventes aux enchères.

Bien que cette situation n'ait pas encore été observée au Québec, le MDDELCC s'implique activement avec ses partenaires et les autorités responsables afin de détecter tout agissement potentiellement frauduleux et d'enquêter scrupuleusement sur de tels comportements. Veuillez noter qu'aucun effet de ces tentatives de fraude n'a été observé jusqu'à maintenant sur le marché du carbone Québec-Californie et qu'une surveillance rigoureuse y est consacrée.

Si on vous a fait de telles offres ou si vous disposez d'informations relatives à cette situation, prière de communiquer avec un administrateur du marché du carbone du Québec au 1 800 561-1616 (option 5).